



UNSS ESCALADE: 4èmes départementaux

publié le 20/03/2016

Le mois de mars est chargé en compétitions départementales et académiques. Cette période permet de valider les progrès de nos sportifs lors de ces rencontres.

Tous les jeudis soir de 17h à 19h, 25 élèves en moyenne viennent s'entraîner à l'activité **escalade** et à ses différentes techniques de grimpe : moulinette, en tête, règlements, sécurité, manipulation de corde en vue de préparer les sorties en falaises...

Le mercredi 9 mars, ont eu lieu à Saintes, les championnats départementaux d'escalade en tête (technique la plus engagée dans cette activité). Notre association sportive a présenté une équipe composée de Loriane, Lucile, Etienne et Antonin, ainsi que 4 arbitres (jeunes officiels) : Océana, Rosana, Victor et Camille.



L'épreuve consiste à réaliser des parcours de différents niveaux de difficulté : 3 difficultés, 1 bloc et 1 parcours de vitesse.



A l'issue de cette journée, notre équipe se classe 4ème sur 19 équipes présentes ! Ce qui est la meilleure place obtenue par notre établissement sur cette épreuve (comme en 2014) : le podium se rapproche pour cette équipe jeune, sérieuse et très volontaire !

BRAVO !

Elle se qualifie donc pour les championnats d'académie qui auront lieu le 6 avril dans "l'arène" de Gémozac, l'une des plus belles salles France, qui accueillera en mai 2017, les championnats de France UNSS (comme en 2011 et 2013).



A souligner, qu'il n'y a pas de compétition sans arbitre. La particularité de l'UNSS est que les compétiteurs sont jugés par leurs pairs. Ainsi, 3 de nos 4 JO ont obtenu la certification départementale.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.